



COMITE DES USAGERS DU SMDN

Réunion du 31 janvier 2015

Points portés à la discussion par les représentants des usagers.

Rappel préalable :

- 1) Les trois ports de Dunkerque gérés par le SMDN sont des **ports publics** et doivent être considérés comme tels au regard notamment de la **notion de continuité du service public et du droit des usagers à l'accès à l'information**.
- 2) La gestion de ces ports publics ne doit en aucun être abordée comme celle d'un port privé à but lucratif mais doit être guidée par la volonté partagée de permettre **l'accès à la plaisance au plus grand nombre** dans le respect bien compris de l'équilibre des comptes publics.

C'est pourquoi, à l'unanimité, les représentants des usagers récemment élus exigent, que :

- Le comité des usagers soit **une véritable instance de dialogue**, de discussion entre le SMDN et les représentants des usagers dans le **respect** des responsabilités, de la représentativité et de la légitimité de chacun.
- Son fonctionnement permette une concertation continue et sincère entre les élus du comité syndical et les représentants des usagers, et la pratique d'une **information régulière et préalable** avant toutes mesures pouvant avoir une incidence sur les services et/ou les tarifs dans un esprit de dialogue franc et réciproque.

Dans cet esprit nous souhaitons discuter prioritairement des points suivants concernant les dysfonctionnements ainsi que nos demandes d'améliorations du service:

Commun aux trois ports :

- Cotisations trop élevées pour une prestation qui se dégrade d'année en année.
- Remise à plat et discussion sur les mesures tarifaires -à la hausse envisagée arbitrairement, non justifiée et sans consultation préalable ni contrepartie d'amélioration du service Modalités d'acquittement des redevances trop rigides. (chèques certifiés, paiement en trésorerie...)
- Résoudre durablement les problèmes de wifi.
- Optimisation de l'utilisation du port à sec.
- D'une façon générale : amélioration de l'information continue des usagers : sur les consignes des ponts, changement des codes d'accès...
- Etat des écluses (pendilles cassés, fixations dangereuses, blessures aux mains)

Grand Large

- Suppression du grutage annuel qui était inclus dans la redevance pour le Grand Large et écrit : nous exigeons le maintien de ce service et même son extension aux usagers des ports intérieurs
- Proposition de libérer son emplacement pendant trois semaines au profit des visiteurs en haute saison inopérante et sans réelle contrepartie financière
- Propreté et sécurisation des pontons du Grand Large (guano : pontons sales, glissants et mal odorants))
- Information régulière sur le projet de sécurisation du port, le dragage, l'extension : calendrier.

Bassin de la Marine

- Trouver une solution à l'absence de parking de proximité.
- Etat des sanitaires (entretien, canalisation des douches entartées)
- Entretien des pontons et du bassin (objets flottants non identifiés et au séjour prolongé... pneus...)

Bassin du commerce

- Pont de l'Université : calendrier de remise en état et indemnisation des usagers du bassin du commerce
- Exigence d'un stationnement gratuit le week-end pour les plaisanciers
- Propreté du bassin qui est une vraie décharge à ciel ouvert

TOUS CES POINTS ONT ETE RAPPORTES PAR DE NOMBREUX USAGERS CES DERNIERES SEMAINES, ET NE SONT MALHEUREUSEMENT PAS EXHAUSTIFS